

UN PRO MÉRITE UN PRO



# Opérations et services bancaires

Conditions et tarifs des principales opérations et services bancaires applicables à la clientèle des professionnels au 1<sup>er</sup> janvier 2012.

*Les prix sont exprimés hors taxe.*



**CAISSE D'ÉPARGNE**  
**LA BANQUE. NOUVELLE DÉFINITION.**

**C**e document vous indique les conditions et tarifs des opérations et services bancaires appliqués à la clientèle des Professionnels.

La Caisse d'Épargne a, depuis toujours, fondé ses relations avec vous et tous ses clients sur la confiance et la transparence :

- Lors de toute ouverture de compte, nous vous remettons une Convention précisant les conditions de fonctionnement des produits et services qui lui sont rattachés. Dans le cas où celle-ci ne vous aurait pas encore été remise, vous pouvez vous la procurer dans votre agence Caisse d'Épargne.
- Nous vous laissons le choix de souscrire tous les produits et services de votre compte courant dans le cadre d'une offre groupée de services ou à l'unité.

Votre agence Caisse d'Épargne se tient à votre disposition pour vous apporter toute information complémentaire, vous conseiller sur les services les mieux adaptés à vos attentes.

**Retrouvez l'ensemble  
de nos conditions tarifaires  
sur le site Internet :  
[www.caisse-epargne.fr](http://www.caisse-epargne.fr)**

Nota : Les conditions ne sont pas limitatives et peuvent être modifiées en fonction de l'évolution de la réglementation et des conditions de marché.

- Lorsque figure le sigle \* la prestation est soumise à la TVA. Dans ce cas, au montant des frais, commissions et taux exprimés en hors taxes, s'ajoute, lorsqu'elle est due, la TVA au taux en vigueur à la date de l'opération.

# Sommaire

› <b>Les forfaits de services</b> .....	04
• Artisan/Commerçant - Libre Convergence .....	04
• Profession Libérale - Labelis .....	04
• Auto-Entrepreneur .....	04
• SCI .....	04
› <b>Les Cartes</b> .....	04
• Le prix des cartes (hors forfait) .....	04
• Les opérations par carte .....	05
• Les opérations sur carte .....	05
› <b>Le compte courant</b> .....	05
• La vie du compte .....	05
• Les commissions d'arrêté de compte .....	06
• Les virements et les prélèvements .....	06
• Les assurances, la prévoyance .....	07
• Les autres services .....	07
• Les dates de valeur .....	07
• Les oppositions .....	08
• Les incidents de fonctionnement .....	08
› <b>La banque à distance</b> .....	09
› <b>Monétique</b> .....	10
› <b>Les effets de commerce</b> .....	10
› <b>Les crédits</b> .....	11
• Les crédits court terme .....	11
• Cession de créances professionnelles (loi DAILLY) .....	11
• Les engagements par signature .....	11
• Les crédits moyen et long terme .....	11
• Les opérations sur crédits .....	12
› <b>Placements Financiers</b> .....	12
• Droit de garde sur titres .....	12
• Ordres de bourse .....	13
• OPCVM (dont SICAV, FCP) .....	13
• Autres services .....	14
› <b>Services de gestion privée</b> .....	14
› <b>Les autres services</b> .....	14
› <b>Les opérations internationales</b> .....	15
• Change manuel .....	15
• Commission de change .....	15
• Virements internationaux émis vers l'étranger .....	15
• Virements internationaux reçus de l'étranger .....	16
• Chèques (étranger) .....	16
• Autres opérations .....	16
› <b>Lexique des termes utilisés</b> .....	17

# Les forfaits de services\*

Votre forfait vous permet d'accéder aux services essentiels pour la gestion quotidienne de votre compte professionnel. Ces services sont détaillés dans les conditions particulières de votre convention de compte.

## › Artisan/Commerçant - Libre Convergence

- Avec la carte Visa Business
  - Débit différé ..... 18,50 € + 3,00 €/mois
  - Débit immédiat ..... 18,50 € + 2,50 €/mois
- Avec la carte Visa Gold Business débit différé ..... 18,50 € + 6,00 €/mois
- Sans carte ..... 18,50 €/mois

## › Profession Libérale - Labelis

- Avec la carte Visa Business
  - Débit différé ..... 18,50 € + 3,00 €/mois
  - Débit immédiat ..... 18,50 € + 2,50 €/mois
- Avec la carte Visa Gold Business débit différé ..... 18,50 € + 6,00 €/mois
- Sans carte ..... 18,50 €/mois

Les forfaits Labelis/Libre Convergence donnent droit à 50 % de réduction sur la cotisation des offres groupées de services destinées à la clientèle des particuliers (Satellis/Satellis Intégral/Bouquet Liberté). Les clients détenteurs d'un forfait Auto-Entrepreneur ne sont pas éligibles à cet avantage tarifaire.

## › Auto-Entrepreneur

- Forfait Auto-Entrepreneur ..... 7,00 €/mois

## › SCI

- Forfait SCI ..... 7,00 €/mois

# Les Cartes

## › Le prix des cartes (hors forfait)

- Carte Visa Business
  - À débit immédiat 1<sup>ère</sup> carte ..... 35,50 €/an
  - Carte supplémentaire ..... 17,75 €/an
  - À débit différé 1<sup>ère</sup> carte ..... 44,00 €/an
  - Carte supplémentaire ..... 22,00 €/an
- Carte Visa Gold Business
  - À débit différé 1<sup>ère</sup> carte ..... 119,00 €/an
  - Carte supplémentaire ..... 59,50 €/an
- Sensea Pro ..... **Gratuit la 1<sup>ère</sup> année**  
Souscription uniquement dans le cadre des "services bancaires de base"
- Service e-carte bleue ..... 8,20 €/an

## › Les opérations par carte

### Retraits d'espèces par carte

- > *En euros dans un pays membre de l'Union Européenne*
- Aux DAB et guichets Caisse d'Epargne. . . . . **Gratuit**
- Aux DAB des autres banques
  - Avec une carte comprise dans un forfait de service jusqu'à 5 retraits par mois. . . . . **Gratuit**
  - À partir du 6<sup>e</sup> retrait dans le mois. . . . . **1,00 €/retrait**
  - Avec une carte non comprise dans un forfait de service jusqu'à 3 retraits par mois. . . . . **Gratuit**
  - À partir du 4<sup>e</sup> retrait dans le mois. . . . . **1,00 €/retrait**
- Frais de retrait d'espèces aux guichets agence d'une autre banque. . . . . **6,25 €**
- > *En devises*
- Aux DAB
  - Commission proportionnelle . . . . . **2,80 %**
  - + Commission fixe. . . . . **3,20 €**
- Aux guichets
  - Commission proportionnelle . . . . . **2,80 %**
  - + Commission fixe. . . . . **6,25 €**

### Paiements par carte

- > *En euros dans un pays membre de l'Union Européenne* . . . . . **Gratuit**
- > *En devises*
  - Commission proportionnelle . . . . . **2,80 %**
  - Maximum de perception . . . . . **6,25 €/transaction**

## › Les opérations sur carte

- Remplacement carte . . . . . **18,04 €**
- Adaptation plafond carte <sup>(1)</sup> . . . . . **12,00 €**
- Réédition du code secret carte . . . . . **8,15 €**
- Remise carte en agence. . . . . **Gratuit**

# Le compte courant

## › La vie du compte

- Ouverture de compte . . . . . **Gratuit**
  - Domilis Pro. . . . . **Gratuit**
- Domilis est un service gratuit qui prend en charge la domiciliation de vos virements et prélèvements sur votre compte Caisse d'Epargne.
- Relevés de compte selon périodicité
    - Mensuelle . . . . . **Gratuit**
    - Hebdomadaire. . . . . **49,20 €/an**
    - Bi-mensuelle. . . . . **26,60 €/an**
    - Décadaire . . . . . **35,60 €/an**
    - Journalière . . . . . **198,60 €/an**
  - Relevé de compte en ligne . . . . . **Gratuit**
  - Remise de chéquier et carte en agence . . . . . **Gratuit**

(1) Modification temporaire des plafonds retrait/paiement (sous réserve d'acceptation de votre Caisse d'Epargne).

- Envoi de chéquier et carte à domicile
  - Envoi simple (chéquier uniquement) . . . . . *Gratuit*
  - Envoi en recommandé avec AR pour carte et chéquier . . . . . *Frais postaux + 5,85 €*
- Clôture de compte ou de forfait . . . . . *Gratuit*
- Service rémunération <sup>(1)</sup> . . . . . *Nous consulter*
- Délivrance de RIB . . . . . *Gratuit*
- Frais de tenue de compte hors forfait . . . . . *43,00 €/trimestre*
- Frais de gestion de compte inactif . . . . . *31,00 €/an*
- Bordereau de remise de chèque . . . . . *Gratuit*
- Lettre chèque . . . . . *Sur devis*
- Délivrance d'un chèque de Banque . . . . . *10,80 €/unité*
- Securexpress
  - Securexpress - service . . . . . *24,40 €/an*
  - Carte de dépôt Securexpress ou refabrication carte de dépôt Securexpress . . . . . *8,10 €/an*
  - Opposition sur carte Securexpress . . . . . *14,00 €/an*
  - Dépôt jour/nuit . . . . . *31,40 €/an*
- Retrait avec chéquier dans une autre CE . . . . . *4,60 €*
- Remise CESH préfinancés . . . . . *Gratuit*
- Récapitulatif des frais annuels . . . . . *Gratuit*

### ➤ Les commissions d'arrêté de compte

- Commission de mouvement <sup>(2)</sup> . . . . . *0,06 %*
- Commission sur le plus fort découvert <sup>(2)</sup> . . . . . *0,60 %*
- Commission de dépassement sur autorisation  
(majoration taux client) <sup>(2)</sup> . . . . . *Taux de découvert + 3 %*
- Commission d'immobilisation <sup>(2)</sup> . . . . . *1,00 %*

### ➤ Les virements et les prélèvements

#### > Virement occasionnel ou permanent vers un compte Caisse d'Épargne

- Mis en place à l'agence . . . . . *Gratuit*
- Mis en place par Internet . . . . . *Gratuit*

#### > Virement occasionnel vers une autre banque et virement SEPA <sup>(2)</sup> (frais par virement occasionnel automatisable émis dans l'U.E.)

- Mis en place à l'agence . . . . . *3,40 €*
- Mis en place par Internet . . . . . *Gratuit*

#### > Virement permanent vers une autre banque et virement SEPA

Frais de mise en place et cotisation annuelle

- Mise en place à l'agence . . . . . *13,30 €*
- Mise en place par Internet . . . . . *Gratuit*

#### > Frais supplémentaires par virement incomplet

Coordonnées BIC et/ou IBAN et/ou Rib manquantes ou erronées . . . . . *16,00 €/unité*

#### > Prélèvements extérieurs dont prélèvement SEPA

- Frais de mise en place et paiement d'une autorisation de prélèvement . . . . . *Gratuit*

(1) Les taux et barèmes de rémunération sont susceptible d'évolution, ils sont mentionnés dans les conditions particulières de votre Convention de Compte.

(2) Cf lexique des termes utilisés.

## › Les assurances, la prévoyance

- Assurance Moyens de Paiement Pro Plus <sup>(1)</sup> ..... **20,20 €/an**
  - Assurance Moyens de Paiement ancienne formule ..... **16,30 €/an**
- L'Assurance Moyens de Paiement Pro Plus couvre, avant opposition, les conséquences d'un usage frauduleux consécutif à la perte ou au vol de la carte bancaire ou de formules de chèque vierge, détenus sur un compte selon conditions particulières et générales du service. Elle est incluse dans la cotisation de votre forfait professionnel.
- Securexpress Assurance <sup>(1)</sup>  
(Dépôt express sécurisé de la recette professionnelle) ..... **27,40 €/an**
  - Protection de l'Activité Professionnelle <sup>(1)</sup>  
(contrat d'assurance qui garantit les conséquences financières liées à l'indisponibilité du dirigeant ou à la perte de l'outil de travail) ..... **Nous consulter**
  - Pro-T-G  
(Garanties Prévoyance Pro <sup>(1)</sup>/Santé Côté Pro <sup>(1)</sup>/Eureuil Retraite Pro <sup>(2)</sup>, entrant dans le cadre de la loi Madelin) ..... **Nous consulter**
  - Epargne Salariale ..... **Nous consulter**

## › Les autres services

- Informations annuelles aux Comptables ..... **65,00 €**
- Compte Française des Jeux ..... **Gratuit**
- Compte PMU (Paris Mutuel Urbain) ..... **Gratuit**
- Services bancaires de base (Conditions d'accès définies dans le cadre de l'article L. 312-1 du Code Monétaire et Financier) ..... **Gratuit**

## › Les dates de valeur

- Chèque remis ..... **J <sup>(3)</sup> + 1 ouvré <sup>(4)</sup>**
- Chèque émis ..... **J <sup>(3)</sup>**
- Virement externe reçu ou émis ..... **J <sup>(3)</sup>**
- Avis de prélèvement reçu ou émis ..... **J <sup>(3)</sup>**
- Versement ou retrait d'espèce ..... **J <sup>(3)</sup>**
- Paiement par carte bancaire
  - Débit immédiat ..... **J <sup>(3)</sup>**
  - Débit différé ..... **J <sup>(3)</sup>**
- Remise d'effet à l'encaissement, crédit immédiat ..... **J <sup>(3)</sup> + 4 calendaires**
- Remise d'effet à l'escompte ..... **J <sup>(3)</sup> + 1 calendaire**
- Remise d'effet à l'encaissement crédit après encaissement ..... **J <sup>(3)</sup> + 14**
- Remise de LCR/BOR (effets brûlants)
  - À l'encaissement ..... **Echéance + 4 jours avec mini de 10 jours**
  - À l'escompte ..... **Agios 10 jours et 4,57 € minimum**

(1) Contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'informations.

(2) Eureuil Retraite Pro est un contrat Natixis Assurances Partenaires, société régie par le code des assurances, distribué par votre Caisse d'Epargne, intermédiaire d'assurance immatriculée à l'ORIAS.

(3) J étant défini comme la date de comptabilisation sur le compte du client.

(4) Jour ouvré selon les critères de la BDF, du lundi au vendredi même si l'agence est ouverte le samedi (sauf exception pour les chèques remis le vendredi et crédités le samedi selon le fonctionnement du Centre de Traitement des Chèques).

## › Les oppositions

- Blocage de la carte pour usage abusif . . . . . **35,00 €**
- Opposition sur carte pour perte/vol/usage frauduleux . . . . . **14,00 €**
- Opposition sur prélèvement :
  - Frais d'opposition sur échéance(s) de prélèvement . . . . . **Gratuit**
  - Retrait de consentement définitif sur autorisation de prélèvement . . . **14,00 €/unité**
- Opposition sur chèque réalisée par l'émetteur . . . . . **12,00 €**
- Opposition sur chéquier réalisée par l'émetteur . . . . . **23,80 €**

## › Les incidents de fonctionnement

> *Commission d'intervention* . . . . . **9,00 €**

Commission d'intervention : somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...)

> *Opérations particulières*

- Lettre d'information pour compte débiteur non autorisé . . . . . **9,50 €/unité**
- Lettre de mise en demeure pour compte débiteur non autorisé . . . . . **26,00 €/unité**
- Ouverture de dossier contentieux . . . . . **67,00 €/unité**
- Mise en place d'un plan d'apurement . . . . . **32,00 €/unité**

Saisie/Avis à Tiers Détenteur

- Frais par saisie-attribution . . . . . **98,00 €/unité**
- Frais par avis à tiers détenteur . . . . . **98,00 €/unité**
- Frais par opposition à tiers détenteur  
(incluant les frais de main-levée) . . . . . **98,00 €/unité**
- Frais par opposition administrative . . . **10 % du montant dû au Trésor dans la limite de 98,00 €**

> *Incident de paiement*

Rejet de chèque

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision comprenant :

- Les frais de dossier . . . . .
- La commission d'intervention . . . . .
- Les frais chèque impayé . . . . .
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque émis sans provision :  
envoi par lettre simple ou appel par plate-forme téléphonique  
(frais postaux en sus en cas d'envoi en recommandé à la demande du client) . . . . .
- Les frais de lettre d'injonction au titulaire et au cotitulaire . . . . .
- Les frais d'envoi en recommandé (AR) de la lettre d'injonction . . . . .
- La déclaration BDF (Banque de France) . . . . .
- Les frais de gestion du compte pendant la période d'interdiction bancaire . . . . .
- Les frais de mainlevée de l'interdiction bancaire . . . . .
- Les frais de blocage de provision pour régularisation . . . . .
- Les frais de délivrance du certificat de non-paiement . . . . .
  - Chèque ≤ 50 € . . . . . **30 €/unité**
  - Chèque > 50 € . . . . . **50 €/unité**

### Rejet de prélèvement

Forfait de frais par prélèvement rejeté pour défaut de provision comprenant :

- La commission d'intervention
- Les frais de rejet de prélèvement
- Les frais de lettre de notification du rejet de prélèvement
  - Prélèvement ≤ 20 € ..... *Montant facturé égal au montant du prélèvement rejeté*
  - Prélèvement > 20 € ..... *20,00 €/unité*

### Rejet de virement

Forfait de frais par virement rejeté pour défaut de provision comprenant :

- La commission d'intervention
- Les frais de rejet de virement
- Les frais de lettre de notification de refus d'exécution d'un ordre de virement
  - Virements internes ..... *Non facturés*
  - Virements externes vers autres banques ..... *Non facturés*

## La banque à distance

### > Direct Ecuireuil Pro

- Abonnement hors forfait ..... *7,00 €/mois*
- Serveur Vocal (appel non surtaxé) ..... *0,34 €/minute*
- Direct Mobile ..... *Selon opérateur*
- Internet ..... *Selon opérateur*

### > AlertEcuireuil Pro

- Canal SMS
  - Forfait mensuel dans la limite de 40 SMS ..... *5,00 €/mois*
  - SMS supplémentaire (coût par SMS) ..... *0,20€*
- Canal mail
  - Forfait mensuel, nombre illimité de mail ..... *5,00 €/mois*

### > Certificat électronique Certiceo

Le Certificat Électronique est un gage de sécurité supplémentaire pour vos opérations en ligne. Il vous permet notamment sur Direct Ecuireuil Pro de saisir de nouveaux RIB, sans avoir à contacter votre Agence.

- Abonnement 1er certificat (3 ans payable par avance) ..... *180,00 €*
- Assistance pour l'installation ..... *Offerte*
- Abonnement 2<sup>e</sup> certificat et suivant pour le même groupe ..... *150,00 €*  
(pour 3 ans payable d'avance)

### > E-commerce

- Inscription
  - SP PLUS Pro ..... *150,00 €*
  - SP PLUS Pro Expert ..... *250,00 €*
  - Je paie en ligne ..... *150,00 €*
- Abonnement mensuel
  - SP PLUS Pro ..... *15,00 €*
  - SP PLUS Pro Expert ..... *30,00 €*
  - Je paie en ligne ..... *15,00 €*
- Options complémentaires ..... *Nous consulter*

### > Convention Datalis (échanges de données informatisées)

- Abonnement mensuel
  - Etebac 3 ou Ebics T avec confirmation par fax . . . . . 45,00 €
  - Etebac 3 ou Ebics T avec confirmation par clé de certification . . . . . 40,00 €
  - E-remise avec confirmation par fax . . . . . 30,00 €
  - E-remise avec confirmation par clé de certification . . . . . 25,00 €
  - Ebics TS et swiftnet . . . . . Nous consulter
- Frais par opération
  - Frais de virement valeur compensée (virement urgent)
    - Par opération papier . . . . . 15,00 €
    - Par virement de trésorerie télétransmis . . . . . 5,10 €
  - Frais de virement par E-remises Etebac 3 Ebics
    - Sans certificat . . . . . 3,50 €/remise + 0,18 €/opération
    - Avec certificat . . . . . 0,18 €/opération
  - Frais de prélèvement par E-remises Etebac 3 Ebics
    - Sans certificat . . . . . 3,50 €/remise + 0,30 €/opération
    - Avec certificat . . . . . 0,30 €/opération
  - Frais de rejet de prélèvement magnétique ou télétransmis
    - Par opération traitée et rejetée . . . . . 8,10 €
  - Commission d'intervention sur remise par modification Rib, BIC/IBAN ou retrait . . . . . 3,50 €/opération

En déplacement, consultez et gérez vos comptes également depuis votre smartphone sur [www.m.caisse-epargne.fr](http://www.m.caisse-epargne.fr), ou sur votre iPhone® ou votre iPad®.

## Monétique

### > Terminal de paiement (T.P.E.)

- Location de terminaux de paiement électroniques raccordés au réseau téléphonique . . . . . Nous consulter

La Caisse d'Épargne vous propose une gamme complète de terminaux de paiement électroniques en location, avec service de maintenance et assistance téléphonique. N'hésitez pas à demander conseil auprès de votre Chargé d'Affaires.

### > Paiement N fois sans frais

- Droit d'entrée . . . . . 77,74 €/an
- Commission pour paiement en 3 fois . . . . . Nous consulter \*
- Commission pour paiement en 4 fois . . . . . Nous consulter \*

## Les effets de commerce

### > Remise d'effet de commerce à l'encaissement

- Effet support papier
  - Commission . . . . . 3,50 €/remise + 3,00 €/effet
- LCR Magnétique . . . . . 0,70 €/unité

\* Selon acceptation du dossier.

- LCR via Etebac 3, Ebics T, Eremise à l'encaissement/à l'escompte
  - Sans certificat. . . . . 3,50 €/remise  
+ 0,30 €/LCR
  - Avec certificat . . . . . 0,30 €/lunité
- > Commission pour interventions diverses sur effet
  - Prorogation, réclamation, changement de RIB, changement de montant . . . 11,22 €/lunité
  - Bon à payer permanent . . . . . Gratuit
  - Commission d'engagement . . . . . 1,00 €
  - Frais pour accord de paiement hors convention de paiement . . . . . 1,40 €/lunité
  - Opposition sur effet à payer . . . . . 16,30 €/effet
  - Rejet d'un effet à payer. . . . . 16,30 €/effet

## Les crédits

### > Les crédits court terme

- Frais de mise en place et frais de renouvellement. . . . . 0,5 % du montant  
Mini 50,00 €/dossier  
Maxi 500,00 €/dossier
- Intérêts débiteurs <sup>(1)</sup> sur découvert confirmé. . . . . Nous consulter
- Intérêts débiteurs sur découvert non autorisé ou sur dépassement de découvert :  
Taux égal au montant maximum autorisé par la législation en vigueur (Cf. lexique des termes utilisés)
- Dénonciation . . . . . 50,00 € + frais réels
- Frais divers (avenant modification, annulation, réédition d'acte). . . . . 50,00 €

### > Cession de créances professionnelles (Loi DAILLY)

- Mise en place . . . . . 71,00 €/dossier
- Commission de notification. . . . . 10,80 € + frais postaux
- Commission par facture cédée. . . . . 5,10 €/lunité
- Commission de prorogation, modification, réclamation, impayé. . . . . 11,22 €/lunité

### > Les engagements par signature

- Mise en place acte complexe <sup>(2)</sup> . . . . . 50,00 €
- Commission de risque . . . . . Entre 1 % et 3 % du Capital garanti  
(Commission perçue d'avance par trimestre indivisible) Mini 100,00 €
- Commission de risque pour retenue de garantie  
dans le cadre d'une ligne pré-acceptée . . . . . Entre 1 % et 3 % du Capital garanti  
Mini 50,00 €
- Frais divers (modification, annulation, réédition d'acte) . . . . . 50,00 €
- Frais de dénonciation . . . . . 50,00 € + frais réels

### > Les crédits moyen et long terme

- Frais de dossier. . . . . 1 % du montant
  - Minimum . . . . . 100,00 €/dossier
  - Maximum . . . . . 1000,00 €/dossier
- Frais d'acte et de garantie . . . . . Frais réels + 50,00 €

(1) Cf. lexique des termes utilisés.

(2) Sous réserve d'acceptation par votre Caisse d'Épargne.

## › Les opérations sur les crédits

S'y ajoutent éventuellement les frais réels des droits d'enregistrement, des frais d'inscription, de signification et des frais dus à la radiation.

- Modifications des payeurs ..... Offert
- Demande de mainlevée de garantie ..... 56,00 €/unité
- Simulation de décompte de remboursement anticipé ..... Offert
- Édition de duplicata de tableau d'amortissement. .... 18,00 €
- Édition d'attestation de prêt. .... 3,62 €
- Édition de relevés d'intérêt. .... 3,62 €
- Réaménagement ..... Nous consulter
- Frais d'avenant ..... 69,00 €
- Ouverture dossier sinistre ADI. .... 26,20 €
- Incident de paiement, lettre d'information ..... 9,50 €
- Incident de paiement, lettre de mise en demeure ..... 26,00 €
- Transfert ou cession de prêt <sup>(1)</sup>. .... 61,30 €
- Frais d'annulation de prêt après rédaction du contrat et signature client avec maintien des frais de dossier ..... 87,00 €
- Mise en place de la délégation d'assurance. .... Gratuit
- Information annuelle des cautions ..... 24,50 €/garant et par crédit

## Placements Financiers

### › Droits de garde sur titres

Les droits de garde sont prélevés annuellement, ils sont fonction de la composition et de la valorisation du portefeuille au 31 décembre de l'année précédente. Ils sont acquis à la Caisse d'Épargne pour toute année commencée.

> **Portefeuille (compte-titres ou PEA) composé uniquement de valeurs groupe CE <sup>(2)</sup>**

- Forfait. .... 23,00 €/an
- Forfait offert en cas de détention exclusive de parts sociales de Société Locale d'Épargne.

> **Portefeuille (compte-titres ou PEA) composé uniquement d'autres valeurs <sup>(3)</sup>**

- Commission proportionnelle appliquée sur la valorisation du portefeuille. .... 0,24 %
  - Minimum de perception. .... 32,80 €/an
  - Maximum de perception. .... 238,00 €/an
- + Commission fixe par ligne de valeur présente en portefeuille ..... 4,10 €/ligne

> **Portefeuille (compte-titres ou PEA) mixte composé de valeurs groupe CE <sup>(2)</sup> et d'autres valeurs <sup>(3)</sup>**

- Commission proportionnelle appliquée sur la valorisation des autres valeurs ... 0,24 % <sup>(4)</sup>
  - Minimum de perception. .... 32,80 €/an
  - Maximum de perception. .... 238,00 €/an
- + Commission fixe par ligne de valeur présente en portefeuille ..... 4,10 €/ligne <sup>(5)</sup>

(1) Sous réserve d'acceptation par votre Caisse d'Épargne.

(2) Les valeurs groupe CE sont constituées des valeurs émises par le groupe Caisse d'Épargne (parts sociales de SLE, actions Natixis, Emprunts BPCE, etc.) ainsi que les seuls OPCVM (SICAV, FCP, FIP, etc.) commercialisés par le réseau des Caisses d'Épargne. Nous consulter pour plus de précisions.

(3) À l'exclusion des valeurs définies au (2) ci-dessus, les autres valeurs sont toutes les valeurs pouvant être inscrites en portefeuille.

(4) La commission proportionnelle ne s'applique pas sur la valorisation des valeurs groupe CE inscrites en portefeuille.

(5) La commission fixe ne s'applique pas sur les lignes de valeurs groupe CE.

> **Portefeuille (compte-titres ou PEA) sans valeur inscrite**

- Forfait . . . . . **Offert**

À partir du 2<sup>e</sup> portefeuille détenu par le même titulaire, remise de 25 % sur les droits de garde.

> **Ordres de bourse**

La facturation des ordres de bourse est fonction de la place sur laquelle les valeurs sont négociées, du montant de l'ordre et de son moyen de transmission.

**Valeurs cotées sur Euronext Paris - Amsterdam - Bruxelles**

> **Ordre donné par internet via Direct Ecureuil <sup>(1)</sup>**

- Commission proportionnelle appliquée sur le montant de l'ordre . . . . . **0,35 %**  
+ Commission fixe par ligne de valeur . . . . . **Gratuit**
- Avec un minimum de perception par ordre donné . . . . . **7,00 €/unité**
- Frais supplémentaires en cas de demande d'annulation d'ordre . . . . . **Offert**
- Frais supplémentaires en cas d'ordre non exécuté . . . . . **Offert**

> **Ordre donné dans votre agence**

- Commission proportionnelle appliquée sur le montant de l'ordre . . . . . **1,50 %**  
+ Commission fixe par ligne de valeur . . . . . **Gratuit**
- Avec un minimum de perception par ordre donné . . . . . **15,60 €/unité**
- Frais supplémentaires en cas de demande d'annulation d'ordre . . . . . **12,00 €/unité**
- Frais supplémentaires en cas d'ordre non exécuté . . . . . **Offert**

**Valeurs cotées Hors Euronext Paris - Bruxelles - Amsterdam**

- Commission fixe par ordre donné (en fonction de la place) . . . . . **30,00 € ou 46,00 €/unité**
- + Commission proportionnelle . . . . . **0,50 %**  
(sur le montant de la transaction - les frais de courtage)
  - Minimum de perception par ordre donné . . . . . **46,00 €**
  - Maximum de perception par ordre donné . . . . . **229,00 €**
- + Frais de courtage facturés par les courtiers étrangers calculés lors de la transmission de l'ordre

> **OPCVM (dont SICAV, FCP)**

> **OPCVM sur EURONEXT Paris-Amsterdam-Bruxelles**

- OPCVM commercialisés par le groupe CE
  - Commission de souscription, de rachat, frais de gestion :  
consulter le prospectus simplifié ou DICL de l'OPCVM concerné <sup>(2)</sup>
- OPCVM commercialisés par d'autres établissements
  - Commission de souscription <sup>(3)</sup> . . . . . **27,00 €/unité**
  - Commission de rachat <sup>(3)</sup> . . . . . **Offert**

> **OPCVM hors EURONEXT Paris-Amsterdam-Bruxelles**

- Commission fixe par ordre donné (en fonction de la place) . . . . . **30,00 € ou 46,00 €/unité**
- + Commission proportionnelle sur le montant de la transaction . . . . . **0,50 %**
  - Minimum de perception par ordre donné . . . . . **46,00 €**
  - Maximum de perception par ordre donné . . . . . **229,00 €**

(1) Sous réserve d'acceptation par votre Caisse d'Épargne.

(2) Les prospectus simplifiés et Documents Clés d'informations pour l'investisseur des OPCVM commercialisés par le groupe CE sont consultables sur le site [www.caisse-epargne.fr](http://www.caisse-epargne.fr) et sur [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org).

(3) Ces commissions s'ajoutent aux commissions et frais facturés par l'établissement qui commercialise l'OPCVM.

## › Autres services

### > Les transferts de compte titres ou PEA

- Transfert de PEA vers une autre banque
  - Commission proportionnelle appliquée sur la valorisation du PEA. . . . . **0,10 %**
  - Avec un minimum de perception. . . . . **100,00 €/unité**
- Transfert de titres vers une autre banque
  - Commission proportionnelle appliquée sur la valorisation des titres. . . . . **0,10 %**
  - Avec un minimum de perception. . . . . **100,00 €/unité**
- Transfert de portefeuille (compte titres ou PEA) vers une autre Caisse d'Épargne . . . . **Offert**

### > Les titres non cotés (valeurs nominatives pures) sur PEA

- Souscription ou vente de titres non cotés . . . . . **150,00 €/opération**
  - Réception du dividende . . . . . **Offert**
  - Valorisation du Prix d'Acquisition Moyen . . . . . **Offert**
- Avec un maximum de perception pour l'ensemble de ces frais. . . . . **600,00 €/an**

### > Service Règlement Différé (SRD)

- Conditions en vigueur dans le cadre de l'offre spécifique « Compte Bourse Actif »

## Services de gestion privée

Bilan patrimonial . . . . . **Gratuit**

## Les autres services

### > Frais de succession

- Frais de traitement du dossier la 1<sup>ère</sup> année
  - Actifs < 1 000 €. . . . . **Gratuit**
  - Actifs ≥ 1 000 € et < 3 000 € . . . . . **50,00 €**
  - Actifs ≥ 3 000 € et < 20 000 €. . . . . **85,00 €**
  - Actifs ≥ 20 000 € . . . . . **0,50 %**
    - Avec un minimum de perception . . . . . **125,00 €**
    - Avec un maximum de perception . . . . . **550,00 €**
- Frais annuels de gestion dès la 2<sup>ème</sup> année suivant l'ouverture du dossier . **60,00 €/an**

### > Coffre-fort

- Frais de location de coffre-fort tous modèles . . . . . **90,00 €/an**
- Effraction en cas de perte des clés . . . . . **Frais réels**

### > Frais de recherche diverses

- Frais de recherche doc. de - 1 an. . . . . **15,00 €**
- Frais de recherche doc. de + 1 an. . . . . **30,00 €**
- Frais de recherche complexe. . . . . **Nous consulter**
- Frais de photocopie. . . . . **1,10 €/unité**
- Frais de demande d'historique . . . . . **1,73 €/unité**
- Attestations diverses. . . . . **15,00 €**

# Les opérations internationales

## › Change manuel

### > Achat/Vente billets de banque étrangers (devises)

- Commission de service ..... *Nous consulter*

### > Délivrance de chèques de voyage

En euros

- Commission de service ..... *1,20 % du montant*

En devises

- Commission de service ..... *Nous consulter*

### > Achat de chèques de voyage

En euros

- Commission de service ..... *Offert*

En devises

- Commission de service ..... *Nous consulter*

## › Commission de change

- Commission de change ..... *0,05 % du montant*
  - Avec un minimum de perception ..... *15,00 €*
  - Et avec un maximum de perception ..... *250,00 €*

Cette commission de change est perçue à chaque opération de virement en devises ou de chèque en devises, elle s'ajoute aux frais de ladite opération.

## › Virements internationaux émis vers l'étranger <sup>(1)</sup>

### > Virement SEPA

- Frais par virement émis ..... *3,40 €*

### > Vers l'EEE (Espace Économique Européen) hors SEPA

En euros

- Frais par virement émis .....
  - ≤ 50 000 euros ..... *3,40 €*
  - > 50 000 euros et ≤ 150 000 euros ..... *45,00 €*
  - > 150 000 euros ..... *90,00 €*

En devises

- Frais par virement émis .....
  - ≤ 30 000 euros ..... *22,00 €*
  - > 30 000 euros et ≤ 150 000 euros ..... *45,00 €*
  - > 150 000 euros ..... *90,00 €*

### > Vers le reste du monde

- Frais par virement émis en euros ou en devises .....
  - ≤ 30 000 euros ..... *22,00 €*
  - > 30 000 euros et ≤ 150 000 euros ..... *45,00 €*
  - > 150 000 euros ..... *90,00 €*

(1) Tarifs présentés hors commission de change et hors frais du correspondant étranger le cas échéant, se référer au paragraphe Commission de change et page 16.

## › Virements internationaux reçus de l'étranger <sup>(1)</sup>

### > Virement SEPA

- Frais par virement reçu ..... **Gratuit**

### > Depuis l'EEE (Espace Économique Européen) hors SEPA

#### En euros

- Frais par virement reçu en euros

≤ 50 000 euros ..... **Gratuit**

> 50 000 euros ..... **16,00 €**

#### En devises

- Frais par virement reçu en devises ..... **16,00 €**

### > Depuis le reste du monde

- Frais par virement reçu en euros ou en devises ..... **16,00 €**

## › Chèques (étranger) <sup>(1)</sup>

### > Paiement par chèque à l'étranger

#### Par chèque de banque

- Commission de service par chèque émis ..... **24,00 €**

Par remise d'une de vos formules de chèque en euros ..... **Application des frais de virements internationaux émis vers l'étranger**

### > Encaissement de chèque payable à l'étranger <sup>(2)</sup>

#### Pour encaissement « en crédit sauf bonne fin »

- Commission de service par chèque ..... **0,1 % du montant**

- Minimum de perception ..... **28,00 €**

- Maximum de perception ..... **165,00 €**

#### Pour encaissement « en crédit après encaissement »

- Commission de service par chèque ..... **25,00 €**

Frais supplémentaires en cas d'incident sur chèque étranger ..... **33,00 €/unité**

## › Autres opérations

- Frais supplémentaires par virement incomplet ..... **16,00 €**  
(coordonnées BIC et/ou IBAN absentes ou incorrectes)

- Demande de récupération de fonds par virement incomplet ..... **25,00 €**

- Frais du correspondant étranger ..... **Frais réels avec un minimum de 10,00 €**

- Gestion des comptes courants en devises ..... **36,60 €/an**

- Frais de télécopie ..... **3,75 €/unité**

- Vers la France ..... **3,75 €/unité**

- Vers l'Europe ..... **7,40 €/unité**

- Vers le reste du monde ..... **9,55 €/unité**

- Frais de traitement d'un dossier sur opération(s) internationale(s)

- Dossier simple ..... **37,35 €**

- Dossier complexe ..... **sur devis**

(1) Tarifs présentés hors commission de change et hors frais du correspondant étranger le cas échéant, se référer page 15 et au paragraphe Autres opérations.

(2) Disponibilité des fonds : La remise de chèque « en crédit sauf bonne fin » est une avance de fonds faite par votre Caisse d'épargne avant réception effective de ceux-ci. Cette opération engendre un risque financier et est soumise à l'acceptation de votre Caisse d'épargne.

- Remise chèque en euros payable dans l'U.E en "crédit Sauf Bonne Fin" : les fonds sont disponibles 8 jours ouvrés après la date de remise au guichet de l'agence.

- Remise chèque en devises payable hors U.E en "crédit Sauf Bonne Fin" : les fonds sont disponibles 14 jours ouvrés après la date de remise au guichet de l'agence.

La remise de chèque en euros ou en devises payable à l'étranger en "Crédit Après Encaissement" : les fonds sont disponibles sur le compte dès leur réception par la Caisse d'Épargne (à titre indicatif, le délai moyen est de 3 à 4 semaines).

# Lexique des termes utilisés

## Arrêté de compte :

La Caisse d'Épargne établit un arrêté de compte (ou ticket d'agios) à la fin de chaque période, définie avec le Client (mois ou trimestre), qui reprend notamment :

- les intérêts débiteurs,
- les commissions,
- les frais éventuels,
- le T.E.G.

À défaut de dispositions particulières, la périodicité des arrêts de compte appliquée sera trimestrielle.

## Calcul des intérêts débiteurs et détermination du Taux Effectif Global (T.E.G.) :

Exemple donné à titre purement indicatif, susceptible de variation, le T.E.G. d'un découvert non autorisé au 01/09/2011 est fixé à 14,50 %. Les intérêts débiteurs sont déterminés en appliquant ce taux aux soldes débiteurs en valeur constaté sur le mois.

Exemple pour un découvert non autorisé : solde débiteur de 5 621 € constaté sur 12 jours au mois de septembre 2011, les intérêts calculés au taux de 14,50 % s'élèvent à 26,80 € soit :

$$\frac{5\,621\ \text{€} \times 14,50\ \% \times 12\ \text{jours}}{365}$$

## Commissions :

- **Commission de mouvement** : (en cas de compte courant). Elle est égale à la somme des opérations "du fait du client", constatées sur la période d'arrêtée considérée (mois ou trimestre) et multipliée par le taux de commission. Elle est perçue à l'échéance de chaque période d'arrêtée (mois ou trimestre) et n'est pas incluse dans le calcul du T.E.G. Elle représente la partie proportionnelle de la prestation de gestion administrative et comptable liée à la tenue de compte.
- **Commission sur le plus fort découvert** : (uniquement si le compte présente des intérêts débiteurs). Elle est égale au plus grand solde débiteur, en valeur, constaté sur la période d'arrêtée de compte et multiplié par le taux de commission. Perçue à l'échéance de chaque période d'arrêtée (mois ou trimestre), elle est incluse dans le calcul de T.E.G.
- **Commission de dépassement sur autorisation** : (uniquement si le compte présente des intérêts débiteurs et que le solde comptable du compte a dépassé le montant de l'autorisation de découvert). Elle est égale à la somme des nombres débiteurs en valeur qui excèdent le montant de l'autorisation de découvert, multipliée par le taux de commission. Les intérêts sont perçus à l'échéance de chaque période d'arrêtée (mois ou trimestre) et entrent dans le calcul du T.E.G.
- **Commission d'immobilisation** : (uniquement si le compte présente des intérêts débiteurs et que ce dernier fonctionne en permanence à découvert pendant sa période d'arrêtée). Elle est égale à la somme des soldes en valeur débiteurs de la période d'arrêtée de compte, multipliée par le taux de commission. Perçue à l'échéance de chaque période d'arrêtée (mois ou trimestre) lorsque le compte présente un solde débiteur constant sur la période considérée. Elle est incluse dans le calcul du T.E.G.
- **Commission d'intervention** : Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (prévention d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

## Jour ouvré :

Jour ouvré selon les critères de la Banque de France : du lundi au vendredi même si l'agence est ouverte le samedi (sauf exception pour les chèques remis le vendredi et crédités le samedi selon le fonctionnement des Centres de Traitement des Chèques).

Dates de valeur :

La date de valeur est la date de référence qui est retenue par votre banque pour inscrire l'opération au crédit ou au débit de votre compte ; c'est cette date qui servira, le cas échéant, au calcul des intérêts créditeurs ou débiteurs (agios). La date de l'opération et la date de valeur peuvent donc être différentes.

*\* Zone SEPA (Single Euro Payments Area) : Espace unique de paiement en euro. Comprend les pays de l'Union Européenne + Islande - Liechtenstein - Norvège - Suisse - Monaco.*

# Les numéros utiles

## La Caisse d'Epargne met à votre disposition des accès directs non surtaxés aux services suivants :

- **Assurance : 09 69 36 45 45** <sup>(1)</sup>

Pour tout besoin d'assistance, de mise à jour de vos contrats ou en cas de sinistre, contactez les Assurances<sup>(2)</sup> de la Caisse d'Epargne.

- **Perte / Vol : 09 69 36 39 39** <sup>(1)</sup>

Pour toute perte ou vol de votre carte bancaire, avertissez immédiatement votre agence Caisse d'Epargne ou contactez le Centre d'Opposition Caisse d'Epargne.

- **Assistance technique monétique (TPE) : 0825 827 827** <sup>(3)</sup>

Pour toute aide, contactez votre Assistance technique Caisse d'Epargne.

(1) Appel non surtaxé.

(2) Numéro d'information concernant uniquement les contrats de BPCE Assurances.

(3) 0,15 euros la minute, tarif France Télécom au 01112/2011.

# Vos relations avec la Caisse d'Epargne

- **Votre Conseiller Caisse d'Epargne**

Vous souhaitez des renseignements, nous faire part d'une difficulté... contactez votre conseiller Caisse d'Epargne. Pour joindre votre agence, reportez-vous au numéro figurant en haut à gauche de votre relevé de compte.

- **Site Internet Caisse d'Epargne : [www.caisse-epargne.fr](http://www.caisse-epargne.fr)** <sup>(2)</sup>

Pour toute information complémentaire.

- **Service Relation Clientèle**

En cas de problème sur le fonctionnement de votre compte, et si aucune solution amiable n'a pu être trouvée avec votre agence, le Service Relation Clientèle peut intervenir pour réexaminer votre demande. Pour le contacter :

> *Par courrier :*

*Caisse d'Epargne de Midi-Pyrénées*

*Service Relations Clientèle*

*10, avenue Maxwell*

*BP22306*

*31023 Toulouse Cedex 1*

> *Par Internet :*

Le formulaire de contact est à votre disposition en utilisant le chemin suivant :

[www.caisse-epargne.fr](http://www.caisse-epargne.fr) <sup>(2)</sup> - *Rubrique Contacts - Votre Caisse d'Epargne.*

> *Par téléphone : 09 69 36 27 38* <sup>(1)</sup>

- **Service Médiation du réseau Caisse d'Epargne**

En dernier recours, si aucun accord n'a été trouvé avec le Service Relation Clientèle, vous pouvez saisir par voie postale uniquement :

*Monsieur le Médiateur de la FBF*

*Boîte Postale n° 151*

*75422 PARIS Cedex 09*

Le Collège des Médiateurs des Caisses d'Epargnes vous fera connaître sa position sous deux mois.

(1) Appel non surtaxé.

(2) Coût de connexion selon votre fournisseur d'accès.

## Plus d'informations

[www.caisse-epargne.fr/professionnels](http://www.caisse-epargne.fr/professionnels)

Document non contractuel et sous réserve de commercialisation  
des produits et services dans votre Caisse d'Épargne.



**CAISSE D'ÉPARGNE**

**LA BANQUE. NOUVELLE DÉFINITION.**